

# PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

---

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale des membres  
de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (ci-après : PNWW),  
tenue le 8 juin 2024, à Rivière-du-Loup, Québec.

# PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale des membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (ci-après : PNWW), tenue le 8 juin 2024 à Rivière-du-Loup, Québec.

### 1. Prière d'ouverture et nomination du président d'assemblée

Monsieur Larry Jenniss, directeur général de la Première Nation, procède à l'ouverture de l'assemblée générale de la PNWW le samedi 8 juin 2024 à Rivière-du-Loup, Québec.

Les directives quant au déroulement de l'assemblée sont communiquées aux membres.

La prière d'ouverture est prononcée en français par madame Nicole Aubin et en anglais par monsieur Ernest-Daniel Nicolas.

Le Grand Chef Jacques Tremblay effectue les salutations d'usage et rappelle aux membres que la dernière assemblée générale remonte à 2019, la pandémie de la COVID-19 ayant empêché la tenue de telles rencontres en personne.

Le Grand Chef procède à la nomination du président d'assemblée. En vertu de l'article 2 du Code de procédures d'assemblée délibérante de la Première Nation Malécite de Viger, bien que le Grand Chef soit président d'office de toute assemblée de la Première Nation, il désigne monsieur Christian Rock pour remplir cette fonction.

La nomination de monsieur Rock est appuyée par madame Ursule Tremblay et adoptée sans objection par l'assemblée.

### 2. Présentation des règles de procédure et constatation du quorum

Monsieur Christian Rock, président d'assemblée, expose les règles de procédures applicables à l'assemblée en se reportant au Code de procédures d'assemblée délibérante de la Première Nation Malécite de Viger datant de janvier 2012, incluant les adaptations de rigueur pour la PNWW.

M<sup>e</sup> Laurence Maher confirme la présence du quorum requis, fixé à soixante-quinze membres en vertu du Code de procédures d'assemblée délibérante de la Première Nation Malécite de Viger. Le quorum est constaté comme atteint et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Christian Rock présente l'ordre du jour de l'assemblée, en signalant que celui-ci a été légèrement modifié quant à la succession des points entre 10 h et midi, bien que tous les éléments s'y retrouvent.

L'ordre du jour ainsi présenté est soumis par madame Sylvie Lavoie et appuyé par madame Diane Daigle. Aucune abstention ni opposition n'ayant été exprimée, l'ordre du jour est adopté.

### **4. Formation du comité de rédaction des propositions**

Conformément à l'article 3.1.3 du Code de procédures d'assemblée délibérante de la Première Nation Malécite de Viger, M<sup>e</sup> Laurence Maher est désignée commise d'office à titre de présidente du comité de rédaction des propositions, fonction qui l'oblige à s'abstenir de participer aux débats.

La composition du comité est établie comme suit : M<sup>e</sup> Laurence Maher, présidente; madame Nathalie Rioux et madame Ivania Aubin-Malo, adjointes; et madame Caroline Pigeon, observatrice.

### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des 9 et 10 août 2019**

Le président d'assemblée présente le procès-verbal de l'assemblée générale tenue les 9 et 10 août 2019.

Le procès-verbal est proposé pour adoption par monsieur Martin Rioux, appuyé par madame Mélyna Bilodeau. Le procès-verbal est adopté tel quel.

### **6. Rapport financier au 31 mars 2024**

Monsieur Christian Rock, président d'assemblée, invite monsieur Michel Sirois, directeur principal, Relations clients et stratégie d'affaires chez Raymond Chabot Grant Thornton, à se joindre au panel pour présenter l'exercice financier terminé le 31 mars 2024.

Conformément à l'article 16.3.3 du Règlement général, monsieur Sirois, vérificateur des états financiers de la PNWW, fait rapport aux membres des états financiers pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024. Les membres suivent la lecture des états financiers grâce aux documents qu'ils ont en main.

Les états financiers annuels 2023-2024 sont proposés pour adoption et sont adoptés.

## 7. Rapport du directeur général

Le directeur général, monsieur Larry Jenniss, présente son rapport d'activité. Il expose les raisons de son engagement auprès de la PNWW.

- La *Loi sur l'administration financière* (LAF) comme fondement : cadre rigoureux inspiré des normes ISO, ayant entraîné une révision des procédures, une meilleure transparence et des communications accrues avec les membres.
- Planification stratégique avancée : trois axes (territoire, culture, développement économique), avec la phase d'identification terminée et une prochaine étape axée sur les actions et les procédures de ressources humaines.
- Projets structurants : observatoire Putep 't-awt, centre culturel comme lieu de transmission, et programme « Sqotesol » pour la revitalisation linguistique en ligne.
- Gestion et adaptation : développement territorial appuyé par des consultations, résilience face aux imprévus (relocalisation après dégâts d'eau) et diversification des outils de communication.

Le président d'assemblée précise que le directeur général ne répondra à aucune question, celui-ci occupant un rôle administratif. Les membres désirant poser des questions sont invités à les adresser aux élus du Grand Conseil.

## 8. Rapport d'activité du Grand Chef Jacques Tremblay

Avant la présentation du Grand Chef, le président d'assemblée adresse une directive aux élus, les invitant à concentrer leurs rapports sur le bilan du mandat écoulé et à s'abstenir de présenter des plateformes politiques en vue des élections du lendemain. Chaque élu dispose de dix minutes de présentation, suivies d'une période de questions d'une durée de cinq minutes.

- Arrivée en 2016 marquée par un manque de transparence financière; mise en place de comités de transparence avec des bénévoles pour rétablir la confiance.
- Avancées structurantes : entente sur le port de Cacouna (2020-2021), projet Kataskomiq avec accès routiers favorisant un développement prévu en 2026 et partenariats éoliens renforçant la reconnaissance territoriale.
- Situation économique : déclin de la crevette, bonne santé du homard, respect des quotas de crabe, difficultés pour le poisson de fond; nécessité d'une diversification vers l'aquaculture et la pisciculture.
- Reconnaissance et vision : ententes avec les nations et les gouvernements sans cession de droits, affirmation accrue du territoire (dont Kataskomiq), transition d'une logique de survie vers un développement à long terme (7 et 14 générations), et réélection par acclamation.

## 9. Rapports d'activité des chefs conseillers

### a) Monsieur Kévin Morais — Gouvernance, activités traditionnelles et pêches

Monsieur Kévin Morais explique son bilan relatif à ses mandats en gouvernance, finances, activités traditionnelles et culture au cours des quatre dernières années.

- Priorité à la saine gouvernance depuis 2019 : adoption de la *Loi sur l'administration financière* (LAF) avec l'appui du Conseil de gestion financière des Premières Nations, permettant de se soustraire au régime fédéral.
- Réformes majeures : modernisation des règlements, codes et politiques (gouvernance, RH, finances, information), ajout d'encadrements en éthique, audits et conditions de travail, approuvés par les membres, menant à une double certification (9 février).
- Dynamisme culturel : relance du pow-wow après la pandémie, initiatives culturelles (guide botanique, ateliers, livre d'histoire, panneaux) et création d'une plateforme d'apprentissage de la langue wolastoqey et d'un centre culturel.
- Développement économique : impacts des changements climatiques sur les pêches (disparition de la crevette, stabilité du crabe, importance du homard), exploration de nouvelles espèces (sébaste, thon), diversification, optimisation des ressources et création d'emplois spécialisés.

### b) Madame Martine Bruneau — Développement économique

Madame Martine Bruneau, élue depuis 2020, présente son bilan relatif au développement économique de la PNWW.

- Revenus énergétiques importants : participation à la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (~900 000 \$ par an) et projets par l'entremise de l'Alliance de l'Est (nouveaux parcs totalisant ~900 MW).
- Projets d'infrastructures : développement de la Halte multiservice de Kataskomiq (mise en service prévue au printemps 2026) et reconstruction des bureaux administratifs après sinistre et hausse des coûts.
- Développement touristique : inauguration du site Putep 't-awt (mammifères marins), ajout d'un parcours numérique et d'une navette électrique et création de Tourisme Wahsipekuk.
- Croissance économique locale : essor des activités acéricoles, révision de modèles pour impliquer les membres et agrandissement de la boutique Matuweskewin avec diversification des produits.

### c) Monsieur Richard Bélanger — Santé et éducation

Monsieur Richard Bélanger, élu depuis 2020, expose son bilan relatif aux mandats qu'il a occupés depuis son élection.

**Première moitié du mandat : Territoire et culture**

- Réorganisation des activités traditionnelles : création du Comité des activités traditionnelles et occupation du Wolastokuk (CATOW), lancement d'un programme de jeunes gardiens du territoire en partenariat avec Parcs Canada pour préserver le Wolastokuk.
- Renforcement culturel et organisationnel : révision des politiques (chasse, pêche, activités), meilleure répartition des territoires, embauche d'une ressource dédiée et formation de membres à la langue wolastoqey.

### **Seconde moitié du mandat : Santé et éducation**

- Réussite en éducation : plus de 2 000 diplômés du secteur postsecondaire grâce aux programmes de financement, avec une représentation au CEPN pour défendre les besoins éducatifs de la Nation.
- Amélioration des services de santé : mise en place d'un programme de santé communautaire, meilleure accessibilité aux services (principe de Jordan, non-assurés), création d'un site Web et d'un poste dédié à temps plein.

### **d) Madame Shirley Kennedy – Communications, culture et finances**

L'assemblée entend également le rapport de madame Kennedy, qui présente son bilan relatif à ses responsabilités.

- Communications renforcées : modernisation du site Web (avec section Membres), capsules vidéo, envois communautaires optimisés et présence accrue sur les réseaux sociaux pour améliorer la transparence et le lien avec les membres.
- Rayonnement et acceptabilité sociale : diffusion de contenus (publicités, communiqués) pour promouvoir la Nation et favoriser une cohabitation harmonieuse avec les milieux local et national.
- Activités traditionnelles et territoire : entente de chasse exclusive (Parke), mise en place d'un camp de base, projet pilote de chasse communautaire, programme des gardiens et développement de la pêche alimentaire, sociale et rituelle (ASR) (homard).
- Gestion financière rigoureuse : mise en place et présidence du comité de finances et d'audit, suivi des performances financières et accumulation de surplus démontrant une saine gestion.

## **10. Rapport sur la revendication particulière de la cession de Viger**

Une vidéo historique narrée par madame Nicole Aubin et couvrant la chronologie de la cession de Viger de 1764 à 1868 est présentée.

M<sup>e</sup> Benoît Amyot du cabinet Cain Lamarre dresse un bilan du dossier juridique de la revendication particulière.

- Cadre des revendications particulières (2008) : permet de réclamer jusqu'à 150 M\$ pour des torts historiques; démarche amorcée en 2017 et appuyée par des recherches d'archives approfondies.

- Avancée majeure en 2023 : reconnaissance officielle du caractère illégal de la cession et ouverture d'un processus de négociation avec le Canada.
- Processus en cours (max. 3 ans) : évaluation des dommages (valeur des terres, perte d'usage depuis 1869, impacts sociaux) avec recours à des experts; approbation éventuelle soumise au Grand Conseil et aux membres par référendum.
- Enjeux et perspectives : financement principalement par prêts remboursables, importance de l'unité et horizon de 1,5 à 2,5 ans pour juger de la possibilité d'un accord raisonnable.

Le Grand Chef confirme avoir reçu la lettre d'admission de la revendication en date du 15 septembre 2023 et souligne l'importance d'être unis pour obtenir un résultat favorable, notamment avec le développement économique en cours (éolien, partenariats avec Hydro-Québec, demandes de compensation pour perte d'usage). M<sup>e</sup> Amyot explique qu'une fenêtre approximative d'un an et demi à deux ans et demi est requise afin de déterminer si un accord raisonnable pourrait être négocié.

## 11. Rapport d'activité du Conseil des Sages

Madame Nicole Aubin, présidente du Conseil des Sages, expose un compte-rendu détaillé des activités du Conseil des Sages et du Conseil de la citoyenneté, couvrant la période du 25 août 2018 à la date de l'assemblée générale des 8 et 9 juin 2024.

- Intensification des activités du Conseil : hausse marquée des rencontres entre 2020 et 2021 (jusqu'à 14 par an, souvent à distance), suivie d'un rythme plus stable.
- Période marquée par des événements clés : activités culturelles et spirituelles, collaborations institutionnelles et participation à des événements communautaires majeurs.
- Transitions organisationnelles importantes : décès, démissions et nominations au sein du Grand Conseil.
- Initiatives structurantes : création du Comité du Code de citoyenneté, projets de valorisation culturelle et reconnaissance de membres, témoignant d'un engagement et d'une transmission continus.

Conformément à une décision prise en début d'assemblée générale, aucune période de questions ne porte sur le rapport d'activité du Conseil des Sages.

## 12. Dépôt des propositions et délibérations

Le président d'assemblée Christian Rock exprime ses préoccupations quant au temps requis pour examiner en détail les dix-huit propositions reçues. Le Grand Chef Jacques Tremblay propose un report des délibérations au plus tard le 7 juin 2025.

Cependant, plusieurs membres expriment fortement leur désir de procéder aux délibérations sur place. Danielle Dionne exige la transparence et la possibilité d'accès aux rencontres du conseil par visioconférence. À la suite des différentes interventions, le Grand Chef retire sa proposition de report. L'assemblée procède aux délibérations en limitant les interventions à trois par résolution.

## **RÉSOLUTION 24-01 — Représentation de chacune des familles au Grand Conseil**

**PROPOSÉE PAR** : Marie-Claude Aubin

**APPUYÉE PAR** : Jean-Sébastien Bérubé

**IL EST RÉSOLU QUE** notre Grand Conseil élu soit formé d'un représentant des différentes grandes familles de la communauté sur les cinq sièges en élection;

**IL EST RÉSOLU QUE** la proposition soit applicable dès maintenant;

**IL EST RÉSOLU QUE** demain, 9 juin 2024, les membres de notre Nation mettent en place la représentativité de leur communauté en élisant un conseiller de chacune des familles sur les cinq sièges en élection.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-02 — Report des propositions des membres**

**PROPOSÉE PAR** : Grand Chef Jacques Tremblay

**IL EST RÉSOLU QUE** les propositions soient reçues et les délibérations reportées à une date ultérieure, au plus tard le 7 juin 2025.

**RETIRÉE** par le Grand Chef Jacques Tremblay à la suite des interventions des membres souhaitant délibérer immédiatement.

## **RÉSOLUTION 24-03 — Nombre de conseillers**

**PROPOSÉE PAR** : Édith Bélanger

**APPUYÉE PAR** : Mathieu Pigeon

**IL EST RÉSOLU QUE** les amendements nécessaires soient faits pour permettre d'augmenter le nombre de conseillers à sept, soit trois de plus qu'actuellement.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-04 — Fréquence des assemblées**

**PROPOSÉE PAR** : Patrick Savoie

**APPUYÉE PAR** : Stéphane Brière

**IL EST RÉSOLU QUE** nous ayons une assemblée dans le but d'échanger sur les différents enjeux, sujets, activités concernant notre communauté.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-05 — Augmentation des denrées de la distribution communautaire**

**PROPOSÉE PAR** : Pierre Jenniss

**APPUYÉE PAR** : Dominique Chopin

**IL EST RÉSOLU QUE** la boîte de poisson de la distribution communautaire soit ajustée en fonction de la quantité de poisson et de fruits de mer, plutôt qu'en fonction de son coût. Chaque boîte de poisson distribuée aux membres de la Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik devra être bonifiée et contenir un minimum de 20 lb de poisson au total, idéalement composé des espèces suivantes : turbot, morue, sébaste, saumon et flétan, en plus des autres fruits de mer actuellement offerts, tels que pétoncles et autres.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-06 — Nombre de mandats du Grand Conseil**

**PROPOSÉE PAR** : Pierre Jenniss

**APPUYÉE PAR** : Dominique Chopin

**IL EST RÉSOLU QUE** le nombre de mandats au même poste au sein du Grand Conseil soit limité à deux, soit un total de huit années, consécutives ou non. En vigueur dès 2024 et rétroactive aux mandats précédents.

**RETIRÉE** par le proposeur.

## **RÉSOLUTION 24-07 — Groupes régionaux pour ateliers**

**PROPOSÉE PAR** : Camélia Blanchette Ruest

**APPUYÉE PAR** : Isabelle Baron

**IL EST RÉSOLU QUE** la Nation constitue des groupes régionaux localisés de membres en fonction du nombre de membres dans la région, qui pourront recevoir les différents ateliers pour que les membres se rencontrent, apprennent à se connaître et partagent le savoir aux prochaines générations.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-08 — Communication**

**PROPOSÉE PAR** : Danièle Dionne

**APPUYÉE PAR** : Félix-Antoine Downs

**IL EST RÉSOLU QUE** la communication par courriel pour la distribution des communications soit priorisée pour ladite communication.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-09 — Création de capsules culturelles en ligne**

**PROPOSÉE PAR** : Isabelle Dallaire

**APPUYÉE PAR** : Luc Dallaire

**IL EST RÉSOLU QUE** des vidéos, capsules ou présentations en ligne soient produites et rendues disponibles au moyen de Zoom ou Teams pour les membres résidant hors de la région, accessibles pour rediffusion.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-10 — Amélioration de la section Membres du site Web**

**PROPOSÉE PAR** : Marie-Hélène Baron

**APPUYÉE PAR** : Isabelle Baron

**IL EST RÉSOLU QUE** (1) un profil de membre soit créé permettant à chacun de modifier ses coordonnées et ses préférences de communication; (2) un répertoire complet des droits et services soit établi avec indications claires; (3) les documents d'intérêt tels que règlements et politiques soient ajoutés à la section Membres.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-11 — Accueil formalisé des nouveaux membres**

**PROPOSÉE PAR** : Marie-Hélène Baron

**APPUYÉE PAR** : Isabelle Baron

**IL EST RÉSOLU QUE** (1) la Nation effectue un appel téléphonique personnalisé à chaque nouveau membre; (2) une trousse d'accueil soit envoyée; (3) une cérémonie d'accueil en présence des aînés soit organisée.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-12 — Création d'un fonds d'investissement pour l'aide aux membres**

**PROPOSÉE PAR** : Doris Bouchard

**APPUYÉE PAR** : Isabelle Baron

**IL EST RÉSOLU QUE** (1) un fonds soit créé utilisant les sommes relatives à la COVID-19 non dépensées ainsi que d'autres sommes à déterminer et qu'il soit dédié aux services aux membres; (2) un comité soit constitué pour établir les critères d'allocation (couverture santé améliorée, éducation des adultes, formations professionnelles, aide aux personnes âgées pour le pow-wow); (3) une personne soit embauchée pour gérer les demandes.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-13 — Embauche d'un coordonnateur jeunesse**

**PROPOSÉE PAR** : Lisa-Maude Bérubé

**APPUYÉE PAR** : Catherine Desjardins

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de bande mandate un coordonnateur ou une coordonnatrice pour organiser des événements et des activités destinés aux personnes de 15 à 35 ans.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

### **RÉSOLUTION 24-14 — Ouverture des séances du Conseil aux membres**

**PROPOSÉE PAR** : Mathieu Pigeon

**APPUYÉE PAR** : Édith Bélanger

**IL EST RÉSOLU QUE** les rencontres du Conseil soient ouvertes aux membres, enregistrées et diffusées sur Internet, avec possibilité pour les membres de poser des questions et d'exprimer leurs opinions.

**RETIRÉE** par le président pour des enjeux de sécurité de l'information confidentielle. La résolution peut être redéposée avec un libellé amélioré.

### **RÉSOLUTION 24-15 — Transmission des comptes-rendus du Conseil au Conseil des Sages**

**PROPOSÉE PAR** : Hélène Brière

**APPUYÉE PAR** : Alyre Bélanger

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil des Sages reçoive régulièrement des copies des comptes-rendus des réunions du Grand Conseil afin de prendre connaissance des décisions et de formuler des conseils selon les savoirs ancestraux.

**RETIRÉE** par madame Brière, un accord étant déjà en place répondant à cet objectif.

## **RÉSOLUTION 24-16 — Remboursement complet des frais des ateliers de savoirs ancestraux**

**PROPOSÉE PAR :** Hélène Brière

**APPUYÉE PAR :** Kateri Aubin Dubois

**IL EST RÉSOLU QUE** tous les membres puissent bénéficier des formations aux ateliers de savoirs ancestraux, avec remboursement complet de toutes les dépenses (kilométrage, repas, etc.).

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-17 — Équité des allocations pour nuitées d'hôtel à l'Assemblée générale**

**PROPOSÉE PAR :** Mathieu Pigeon

**APPUYÉE PAR :** Christian Rioux

**IL EST RÉSOLU QUE** les nuitées soient offertes à tous les membres qui souhaitent assister à l'AGA pour permettre une plus grande participation des familles ainsi que de rencontrer d'autres membres, créant ainsi l'équité envers les membres.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-18 — Interactions sur les réseaux sociaux**

**PROPOSÉE PAR :** Lisette Moreau

**APPUYÉE PAR :** Marianne Chevalier

**IL EST RÉSOLU QUE** la Nation permette les interactions des membres au moyen du groupe Facebook de la Nation.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-19 — Reconnaissance du statut Indien pour la 6<sup>e</sup> génération**

**PROPOSÉE PAR :** Éliane Nicolas

**APPUYÉE PAR :** Maxime Bouchard

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de la PNWW revendique les droits autochtones auprès du gouvernement fédéral afin que les enfants de parents nés après 1985 soient reconnus du statut Indien au même titre que ceux des parents nés avant 1985.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## 13. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale du 8 juin 2024 prend fin avec des prières récitées par madame Nicole Aubin et monsieur Ernest-Daniel Nicolas. Les élections des membres du Grand Conseil seront tenues le lendemain, le dimanche 9 juin 202

*Procès-verbal préparé à partir des enregistrements transcrits de l'assemblée générale du 8 juin 2024, avec l'assistance d'un outil d'intelligence artificielle, et ayant fait l'objet d'une révision et validation humaine afin d'en assurer l'exactitude.*